

tants de très bonne heure, parce que j'ai déjà causé de la chose avec le président, l'hon. M. Martin, et que j'ai raison de croire qu'il n'y verra aucune objection. Vous pourrez discuter le projet avec lui.

Me MONET: Je n'y manquerai pas. Mais il faut vous dire qu'à l'égard des textiles, Me Dyde et moi-même avons étudié jusqu'ici la chose, et qu'une somme extraordinaire de travail s'impose pour déblayer le terrain. Nous avons conçu un plan pour traiter du coton, puis des lainages et enfin de la soie artificielle. Ces trois grandes divisions seront fractionnées en chapitres, et nous avons déjà dressé la liste des compagnies qui probablement seront appelées. Je ne puis cependant vous dire tout de suite si oui ou non, la compagnie à laquelle vous songez figure au nombre de celles qui seront assignées.

M. THATCHER: Peut-être M. Irvine ou moi-même aurions-nous avantage à examiner cette compagnie un jour ou deux à l'avance, si vous n'êtes pas prêt à convoquer ses représentants.

Me MONET: Vous pouvez être assuré que nous tiendrons certainement compte de votre avis, et si vous voulez que le témoin soit assigné, il le sera, prenez-en ma parole; cela ne fait pas de doute.

M. THATCHER: Merci.

M. WINTERS: N'étions-nous pas convenus de faire enquête sur la fabrication des textiles, mais non pas nécessairement sur toutes les fabriques?

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Je ne me souviens pas d'une pareille entente. Je crois qu'il faut que vous examiniez aussi les manufacturiers.

M. WINTERS: Nous avons débattu ce point à huis clos, il y a quelque temps. Je crois toutefois qu'en ces matières c'est au comité du programme à prononcer.

Me MONET: Puis-je dire un mot? Je crois savoir que Me Dyde est à dresser la procédure à l'égard de laquelle une recommandation doit être faite en vue de l'enquête sur l'industrie textile, et les membres du Comité entendront de la bouche de Me Dyde ou de la mienne un exposé du plan que nous avons dressé pour la conduite de cette enquête. Un pareil plan est naturellement sujet à l'approbation du Comité, et l'avis des membres du Comité à cet égard serait apprécié. Mais nous avons dû dresser un plan et jeter les bases de l'enquête, parce que la chose représente un énorme travail.

M. THATCHER: Juste au pied de la tour du Parlement, il y a une compagnie qui s'occupe de la manufacture des textiles et tolère l'existence de conditions incroyables, auxquelles vous ne sauriez croire, et, par-dessus le marché, en temps de prospérité. Je crois que nous devons examiner cet état de choses. Voilà un domaine où nous pouvons intervenir avec avantage. J'aimerais donc que le témoin en cause soit convoqué.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Nous n'en sommes pas encore aux textiles.

M. THATCHER: Tout simplement, j'ai cru bon de signifier un petit avis préliminaire.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Je me demande si nous pourrions convenir, sans motion officielle, de ne pas tenir de séance après-demain, c'est-à-dire vendredi, et qu'au lieu de cette séance, ait lieu une réunion du comité du programme en vue de tracer un plan pour l'avenir.

M. LESAGE: De fait, monsieur le président, le Comité se rappellera sans doute que, pour ce qui est des textiles, il faut que nous donnions aux avocats l'occasion de préparer leurs matériaux, et l'on ne nous a pas encore dit qu'ils seraient bientôt prêts: nous ne pouvons donc passer